



Le quatre avril deux mille vingt-quatre à 19h00, le Conseil municipal de PASSA, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Patrick BELLEGARDE,

Présents : Monsieur BELLEGARDE Patrick, Monsieur CULEBRAS Manuel, Madame BONET Nathalie, Madame VERGNOLE Nathalie, Monsieur FRANÇOIS Patrick, Monsieur ROMEU Sébastien, Monsieur ZAJAC Jean-Stéphane

Absents représentés : Monsieur CONTRERAS Michel représenté par Monsieur FRANÇOIS Patrick, Monsieur DAVIOT Thierry représenté par Monsieur ZAJAC Jean-Stéphane, Madame DOFFEMONT Léonore représentée par Monsieur ROMEU Sébastien

Absent(s) excusé(s) : Madame DAVESA Céline, Madame CEILLES Aurore  
Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur ZAJAC Jean-Stéphane a été élu secrétaire de séance.

**Date de convocation :**

**22/03/2024**

**Date d'affichage :**

**22/03/2024**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 12

Présents : 7

Exprimés : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de la manifestation de jazz qui se déroulera comme chaque année sur la commune.

Afin de pouvoir mener à bien ce projet, il propose de demander une subvention au Conseil Départemental.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DÉCIDE** de demander une participation au Conseil Départemental d'un montant maximum pour la mise en œuvre du festival de Jazz à Passa.

**Objet:**

**DEMANDE DE  
SUBVENTION  
DÉPARTEMENT  
JazzApassa 2024**

**Numéro:**

**DE\_2024\_021**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits,  
Pour copie conforme,



Le Maire,

Patrick BELLEGARDE

Date de transmission de l'acte: 05/04/2024

Date de reception de l'AR: 05/04/2024

066-216601344-DE\_2024\_021-DE

A G E D I